

Private Equity : un secteur qui doit entamer sa mue digitale



Par Michel Ivanovsky, cofondateur et président de MIPiSE

Dans un secteur du Private Equity en pleine mutation, les sociétés de gestion font face à des enjeux de taille. Parmi eux, la digitalisation apparaît comme un passage obligé pour parvenir à réinventer leur modèle en profondeur.

Ces dernières années, le Private Equity affiche une très forte dynamique de croissance. En 2018, 426 milliards de dollars ont été levés par 1.175 fonds dans le monde. La France a connu cette même année un nouveau record avec une hausse de 13 % des montants levés par les fonds de Capital Investissement correspondant à 18,3 milliards d'euros. En peu de temps, le Private Equity s'est imposé comme une industrie incontournable au profit de l'économie réelle et créant de la valeur sur une perspective de long terme.

Le secteur est aujourd'hui en pleine mutation et fait face à de nombreux défis allant de son mode de fonctionnement au rôle qu'il doit jouer dans la société. Pour conserver cette croissance dynamique, il va devoir réinventer le modèle qui a fait son succès. Pour amorcer cette transition, les firmes du Private Equity travaillent activement autour de sujets comme la place des femmes dans l'industrie, le poids des contraintes réglementaires, l'arrivée d'une nouvelle génération d'investisseurs, et surtout, la digitalisation des processus.

Investir dans la Fintech ne suffit pas, il faut maîtriser les technologies digitales

Rien d'étonnant donc à ce qu'émergent de plus en plus les « *digital business providers* », autrement dit les Fintechs. Loin d'être méconnues de l'industrie, les Fintechs se sont avant tout imposées dans l'univers Private Equity ces dernières années sous une autre casquette.

L'avènement de la révolution numérique a en effet offert de nouvelles opportunités d'investissement. Depuis 2014, la part des sociétés de gestion qui ont créé des fonds dédiés aux Fintechs n'a cessé de croître. L'investissement dans ces jeunes pousses de la finance est un eldorado pour les sociétés de gestion, assurant un portefeuille diversifié de projets prometteurs et tendances, recherchés par une nouvelle génération d'investisseurs tournés vers l'innovation. C'est aussi l'occasion pour elles de progressivement se tourner vers le digital. Elles s'assurent une veille stratégique et technologique sur les nouveaux usages et services proposés pour le secteur financier.

Pourtant, l'application des technologies dédiées aux processus métier des sociétés de gestion demeure encore à la marge. A titre d'exemple, les managers des fonds déclarent à 63 % être encore confrontés à la problématique de la collecte et de l'analyse des données nécessaires au reporting. Et ce, dans un contexte où le secteur a dû concilier avec un renforcement de la

règlementation, imposant plus de transparences aux fonds de Private Equity, dans un souci de protection des investisseurs. Les processus métiers utilisés jusqu'alors, ne permettent aujourd'hui plus de répondre efficacement aux nouvelles normes.

Le digital : un palier indispensable dans la transition du secteur

Pour réussir cette transition, les sociétés de gestion doivent préparer leurs successeurs à de nouveaux usages et services. Cela passe notamment par une parfaite maîtrise des technologies digitales. La dématérialisation des processus financiers, comme celui de la souscription dans un fonds, est une étape clé dans la transformation du secteur.

Emprunter le chemin de l'innovation, c'est d'abord aller vers une meilleure gestion des normes réglementaires. C'est aussi l'opportunité de répondre aux attentes des nouvelles générations d'investisseurs. Et enfin, c'est adopter une attitude sociale et environnementale responsable destinée à réduire son empreinte carbone. Car si l'industrie a le devoir de s'engager vers le financement de projets environnementaux, elle doit aussi en interne montrer l'exemple et justifier de processus à faible impact environnemental.

Fort heureusement, le régulateur français est du côté de l'innovation technologique, permettant la naissance d'un cadre favorable à l'émergence de nouvelles solutions innovantes. Les Sociétés de Gestion ont donc désormais accès à tout un panel d'outils pour amorcer une transformation inéluctable.

A propos de MIPISE :

Fondé en 2013 par Michel Ivanovsky et Jean-Michel Errera, deux anciens dirigeants de banque et consultants, MIPISE est devenu le leader français de la création de plateformes de crowdfunding en marque blanche. MIPISE comptabilise une soixantaine de plateformes clientes qui cumulent près de 200 000 utilisateurs et qui ont collecté plus de 60 millions d'euros. Ayant pour vocation d'anticiper les besoins du secteur financier, la société poursuit son développement et diversifie son offre pour répondre aux préoccupations des acteurs du secteur qui entreprennent la transition digitale. L'équipe MIPISE compte 11 collaborateurs et prévoit le doublement de ses effectifs à trois ans.

Plus d'informations sur www.mipise.com/fr

Contact presse :

Agence Fargo

Alexandra Tevoedjre – atevoedjre@fargo.agency / 06 46 60 52 47

Amélie Gillot – agillot@fargo.agency / 06 16 83 04 94